

COMMUNE DE SAINT-LAURE

SEANCE DU 23 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois juin, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 17/06/2023 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal et des Mariages de la commune sous la présidence de Mr Grégory VILLAFRANCA.

PRESENTS: Grégory VILLAFRANCA, Christian BLANCHARD, Fabrice RODDIER, Delphine BARGIBAU, Monique DURAND, Gérard COULAUD, Hassan FENEYROL, Nicolas GENDRE, Baptiste BARDET, Thierry BASSEUX, Monique GORCE, Lydie TOTAIN

ABSENTS EXCUSES: Alain MAUBLANT donne pouvoir à Monique GORCE, Christophe MENDES donne pouvoir à Monique DURAND, Patrick TURLAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Baptiste BARDET

N° : 2023/25 : Décisions du Maire

Dans le cadre des délégations que le Conseil Municipal a attribuées à Monsieur le Maire conformément aux dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée est informée des décisions prises depuis la dernière séance de Conseil Municipal :

N° de l'acte	Date	Objet de la décision municipale
2023-005	16/06/2023	Signature du devis n°DEV00000032 auprès de la société EI SILVA ENERGIES, domiciliée 7 impasse du Dourmillon 63350 Maringues, pour un montant de 795.00€ HT soit 954.00€ TTC afin d'effectuer le remplacement complet du coffret électrique au stade de rugby suite à un incendie.
2023-006	20/06/2023	Signature du devis n°202360015236 auprès de la société DEKRA, domiciliée 2 avenue Léonard de Vinci Parc Technologique de la Pardieu 63000 Clermont-Ferrand, pour un montant de 880.00€ HT soit 1 056.00€ TTC afin d'effectuer les diagnostics amiante et plomb avant travaux sur le bâtiment du futur pôle rural.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de cette communication.

Rapport du Maire

M. le Maire fait un point sur l'avancée du projet de pôle rural et rappelle que le permis a été déposé et que celui-ci est en cours d'instruction par les services de RLV et du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et de la DDT (Direction Départementale des Territoires) en ce qui concerne le respect des règles de sécurité et d'accessibilité. Il ajoute que l'étude de sol a été réalisée et le rapport remis en ce qui concerne l'extension. Un rendez-vous a eu lieu dernièrement avec l'architecte pour travailler sur les différents cahiers des charges qui seront soumis aux entreprises lors de l'appel d'offres.

Rapport des Adjointes et des Conseillers Municipaux sur leurs délégations

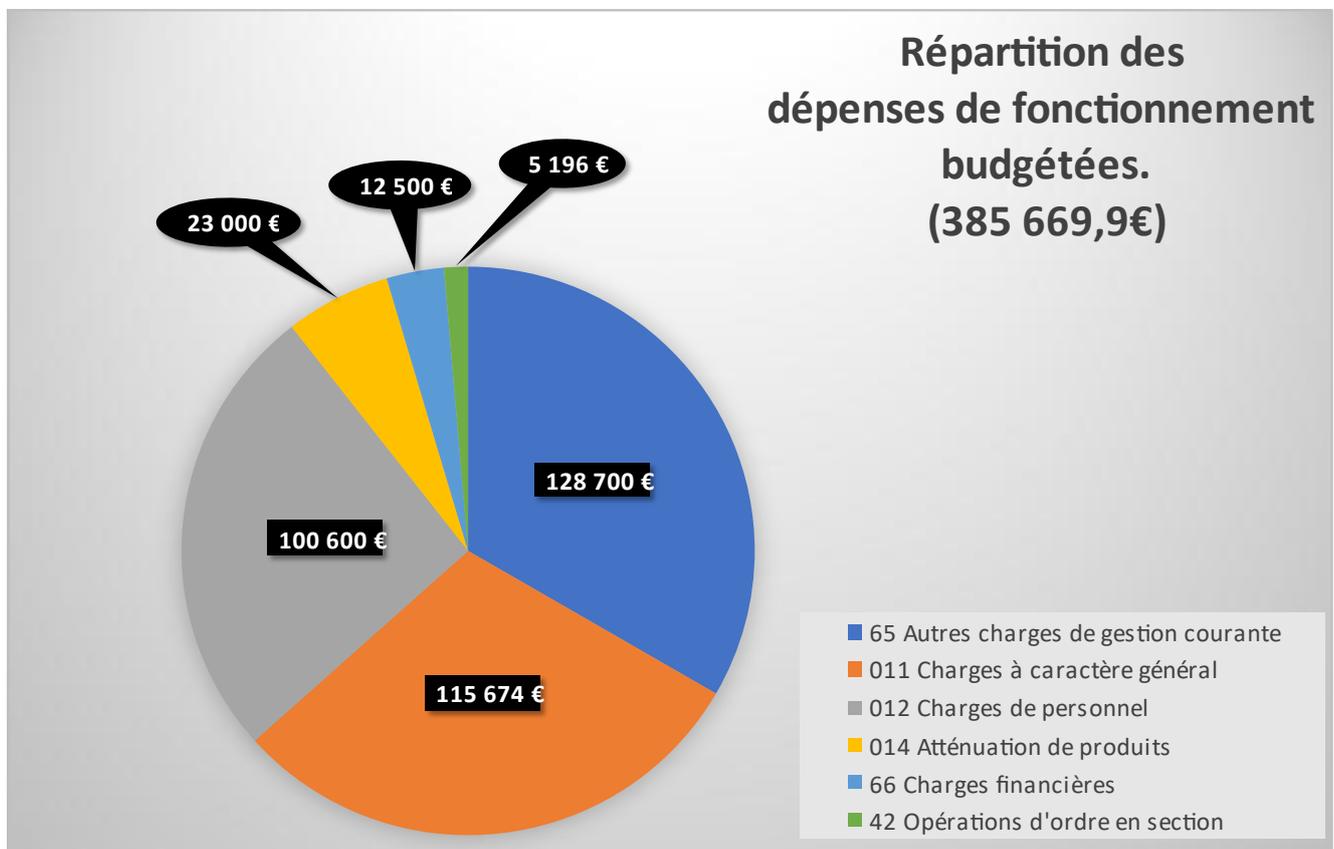
Compte-rendu de Christian BLANCHARD – 1^{er} Adjoint :

Christian BLANCHARD fait un point d'information suite à sa participation au dernier comité syndical du SBL (Syndicat Basse Limagne).

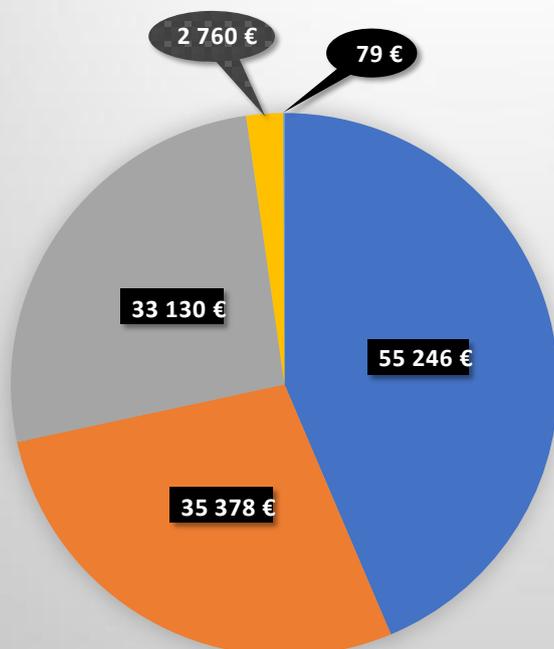
Il fait part également de sa participation à l'Assemblée général ordinaire des petits porteurs de la SEMERAP. Il précise que le résultat des comptes de l'année 2022 est positif mais que les efforts et le plan de redressement doivent se poursuivre.

Compte-rendu de Fabrice RODDIER – 2^{ème} Adjoint :

Fabrice RODDIER présente la situation financière de la commune au 31 mai 2023 :

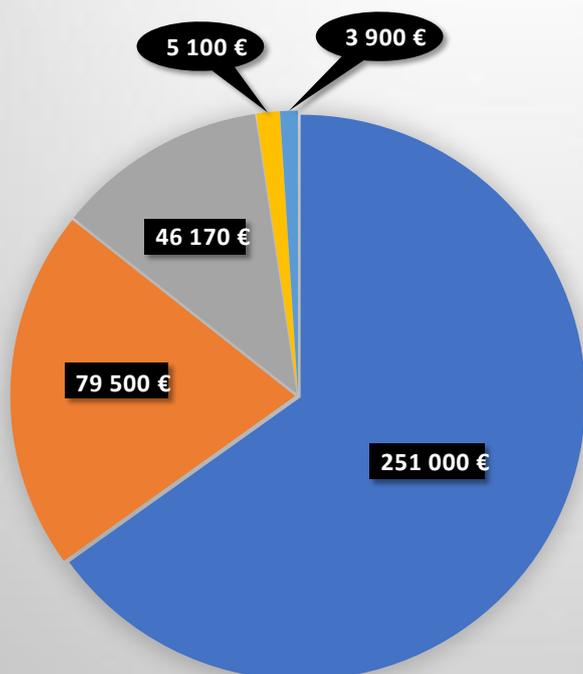


Répartition des dépenses de fonctionnement au 31 mai 2023. (126 593,25€)



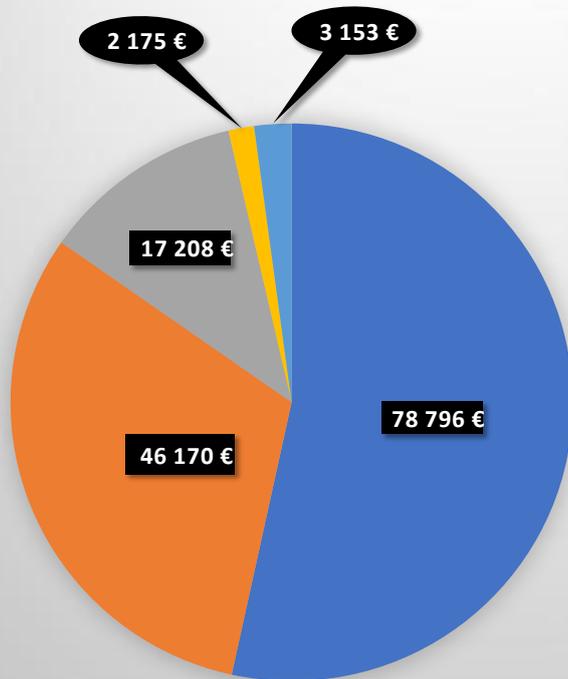
- 65 Autres charges de gestion courante
- 012 Charges de personnel
- 011 Charges à caractère général
- 014 Atténuation de produits
- 66 Charges financières

Répartition des recettes de fonctionnement budgétées. (385 669,9€)



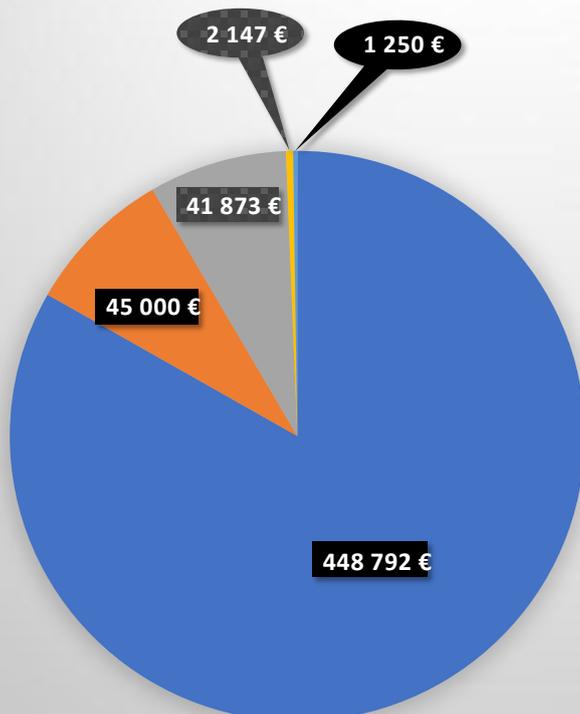
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement
- 75 Autres produits de gestion courante
- 70 Produits des services

Répartition des recettes de fonctionnement au 31 mai 2023. (147 501,56€)



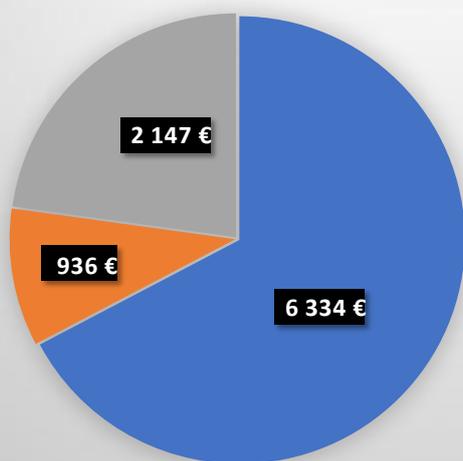
- 73 Impôts et taxes
- 002 Excédent antérieur reporté de fonctionnement
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante

Répartition des dépenses d'investissement budgétées. (539 062,19€)



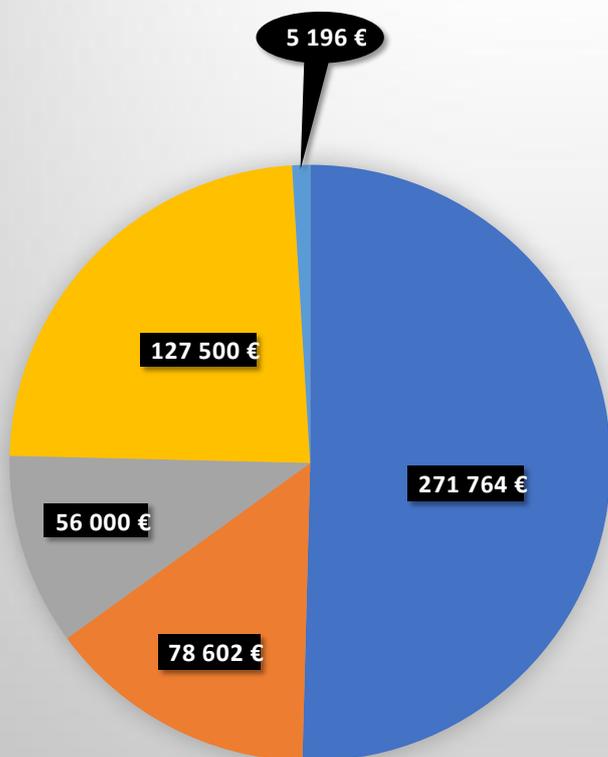
- 21 Immobilisation corporelles
- 16 Remboursements d'emprunts
- 20 Immobilisations incorporelles
- 27 Autres immos financières
- 204 Subventions d'équipement

Répartition des dépenses d'investissement au 31 mai 2023. (9417,37€)



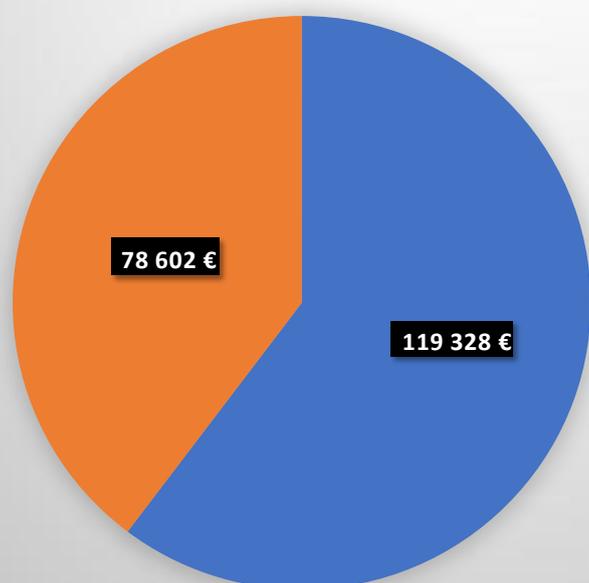
- 21 Immobilisation corporelles
- 20 Immobilisations incorporelles
- 27 Autres immos financières

Répartition des recettes d'investissement budgétées. (539 062,19€)



- 13 Subventions d'investissement
- 001 Solde d'exécution d'investissement reporté
- 16 Emprunts et dettes assimilées
- 10 Dotations fonds divers réservés
- 040 Opérations d'ordre entre sections reportées

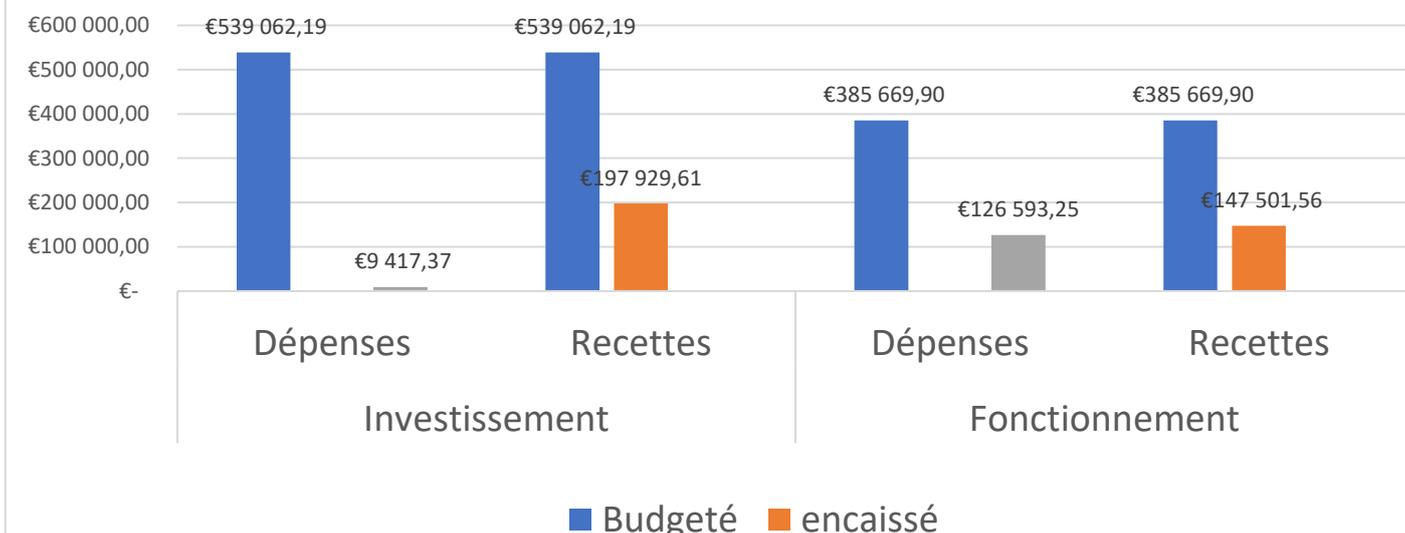
Répartition des
recettes d'investissement
au 31 mai 2023.
(197 929,61€)



- 10 Dotations fond divers réservé
- 001 Solde d'exécution d'investissement reporté

		Budgeté	encaissé	Dépendé	Restant	% utilisé	% restant	Excédent/Déficit	
Investissement	Dépenses	539 062,19 €		9 417,37 €	529 644,82 €	1,75%	98,25%	188 512,24 €	+ de recettes
	Recettes	539 062,19 €	197 929,61 €		341 132,58 €	36,72%	63,28%		
Fonctionnement	Dépenses	385 669,90 €		126 593,25 €	259 076,65 €	32,82%	67,18%	20 908,31 €	+ de recettes
	Recettes	385 669,90 €	147 501,56 €		238 168,34 €	38,25%	61,75%		

Comparatif réalisé par rapport au budget au 31 mai
2023



		2022	2023	écarts 2023/2022	
CODE	Code M57	réalisé	réalisé	Euros	%
011					
60611	60611	755,09 €	825,78 €	70,69 €	9%
60612	60612	4 010,12 €	6 223,53 €	2 213,41 €	55%
60622	60622	296,68 €	1 749,92 €	1 453,24 €	490%
60632	60632	237,50 €	0,00 €	-237,50 €	-100%
60633	60633	1 174,70 €	1 063,10 €	-111,60 €	-10%
6064	6064	374,22 €	596,45 €	222,23 €	59%
6068	6068	478,89 €	745,24 €	266,35 €	56%
611	611	2 058,56 €	2 858,18 €	799,62 €	39%
613	6135	751,20 €	467,86 €	-283,34 €	-38%
615231	615231	7 610,00 €	290,95 €	-7 319,05 €	-96%
61551	61551	25,00 €	1 324,98 €	1 299,98 €	5200%
61558	61558	1 184,79 €	690,76 €	-494,03 €	-42%
6156	6156	878,90 €	902,15 €	23,25 €	3%
6161	6161	3 999,13 €	4 316,62 €	317,49 €	8%
618	618	127,80 €	180,20 €	180,20 €	141%
6231	623	0,00 €	4 429,03 €	1 891,96 €	75%
6232		120,13 €			
6236		0,00 €			
6237		2 416,94 €			
6261		128,00 €			
6262	496,50 €				
6281	6281	1 226,01 €	1 405,66 €	180 €	15%
62875	6287	0,00 €	713,89 €	713,89 €	
62876	62876	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
6288	6288	346,20 €	517,64 €	171,44 €	50%
Total 011		28 613,36 €	33 129,90 €	4 516,54 €	0,16 €

		2022	2023	écarts 2023/2022	
CODE	Code M57	réalisé	réalisé	Euros	%
12					
6333	633	390,00 €	363,80 €	-388,13 €	-52%
6333		290,93 €			
6333		71,00 €			
6411	6 411	21 101,09 €	21 465,09 €	364,00 €	2%
6413	6 413	0,00 €	1 004,40 €	1 004,40 €	
6415	6 415	300,00 €	0,00 €	-300,00 €	-100%
64168	64 168	5 288,58 €	0,00 €	-5 288,58 €	-100%
6451	6450	3 582,57 €	11 908,71 €	-568,61 €	-5%
6452		0,00 €			
6453		4 655,89 €			
6454		0,00 €			
6455		3 633,61 €			
6456		387,00 €			
6458		218,25 €			
6471	6470	23,64 €	636,00 €	-23,64 €	-4%
6474		636,00 €			
Total 012		40 578,56 €	35 378,00 €	-5 200,56 €	-0,13 €

		2022	2023	écarts 2023/2022	
CODE	Code M57	réalisé	réalisé	Euros	%
14					
739211	739 211		2 760,00 €	2 760,00 €	
Total 012		0,00 €	2 760,00 €	2 760,00 €	
65					
6531	65 311	10 734,28 €	11 110,53 €	376,25 €	4%
6533	65 313	454,96 €	470,80 €	15,84 €	3%
6536	65 316	95,00 €	0,00 €	-95,00 €	-100%
65541	65 561	438,00 €	120,00 €	-318,00 €	-73%
65548	65 568	167,00 €	179,00 €	12,00 €	7%
6558	6 558	46 624,01 €	41 845,65 €	-4 778,36 €	-10%
6574	65 748	1 540,00 €	1 520,00 €	-20,00 €	-1%
65888	6 588	0,19 €	0,00 €	-0,19 €	-100%
Total 065		60 053,44 €	55 245,98 €	-4 807,46 €	-0,08 €
TOTAL		129 245,36 €	126 593,25 €	-2 652,11 €	-0,02 €

Compte-rendu de Delphine BARGIBAUX – 3^{ème} Adjoint :

Delphine BARGIBAUX rappelle que le Conseil Municipal des Jeunes organisera « Les balades imaginaires » le 16 septembre prochain sur la commune à partir de 13h30. Elle précise que cette balade fera environ 3 kilomètres et que 16 stands seront présents sur le parcours. Aussi, elle indique avoir besoin de 22 bénévoles et en appelle aux membres du Conseil Municipal pour venir participer au bon déroulement de cette journée. Cette journée sera sur inscription et se terminera par une kermesse au stade. Des réunions pour l'organisation sont prévues les mardis 27 et 4 juillet prochain.

Delphine BARGIBAUX rappelle que le forum des associations se tiendra le samedi 9 septembre matin et que l'après-midi aura lieu la journée de citoyenneté et civisme avec le nettoyage du cimetière.

Elle indique que le CMJ est actuellement en train de réaliser une banderole en soutien aux équipes de Saint-Laure pour l'Intervillages et participe au concours de décoration de tee-shirts.

Elle fait part de sa participation avec Monique DURAND à la prochaine réunion du SICOM qui se tiendra le 29 juin ainsi qu'à la fête de la crèche de Saint-Laure le 26 juillet en représentation de M. le Maire.

Delphine BARGIBAUX rappelle l'organisation d'un tournoi de pétanque le 8 juillet prochain par l'association « Team Loisirs Enduro ».

Compte-rendu de Monique DURAND – 4^{ème} Adjoint :

Monique DURAND explique que le CCAS s'est réuni dernièrement dans l'objectif de préparer les festivités des 13 et 14 juillet. Elle présente le flyer qui a été élaboré gracieusement comme les années précédentes par Mélissa CABRAL.

La commission communication a terminé l'élaboration de sa 4^{ème} lettre d'information qui été distribuée début juin à tous les habitants.

Un devis a été demandé à l'association DETOURS de Maringues pour la réalisation de panneaux d'informations en bois qui pourraient être installés dans la commune pour publier les informations municipales et associatives. Elle précise que la commission aura pour charge de définir prochainement les lieux d'implantation.

Elle indique qu'elle participera au tournoi de pétanque le 8 juillet en doublette avec Delphine pour représenter le CCAS.

Monique DURAND fait part de l'adhésion de la commune au CIDFF (Centre d'Information du Droit des Femmes et des Familles) pour un montant de 150 € par an suite à la conférence qui a été organisée par le CCAS.

Elle rappelle que Claire ROUBY, écrivaine de la commune a pu présenter son dernier roman « En ligne de mire » sous le préau de la Mairie le 27 mai dernier.

Monique DURAND fait part de sa participation avec Lydie TOTAIN au vernissage de l'exposition de Colombier au musée Mandet vendredi 16 juin. Monique DURAND participera également le samedi 24 juin à un moment convivial avec la commission culture de RLV à la médiathèque de RIOM pour fêter la journée préhistoire à l'occasion de l'exposition Néandertal.

Rapport des Conseillers Municipaux :

Gérard COULAUD fait part de sa participation à la première réunion organisée par RLV en tant que référent numérique de la commune. Il attire également l'attention du Conseil municipal sur le projet de point numérique dans le futur pôle rural, notamment sur l'accès à certaines données confidentielles.

Thierry BASSEUX remercie M. le Maire pour les publications réalisées sur la page Facebook de la commune au profit de l'Intervillages qui aura lieu le 22 juillet prochain à 14h au stade de SURAT.

Il indique avoir demandé au SBA du broyat pour remplir les bacs des composteurs partagés.

Thierry BASSEUX fait un retour sur la venue du jury le 20 juin dernier dans le cadre de la participation de la commune au dispositif « ma commune au naturel ». Il précise que Monique DURAND et Gérard COULAUD étaient également présents.

Thierry BASSEUX demande quelle est la procédure à suivre quand il y a des chats errants dans la commune ? M. le Maire lui indique que les élus uniquement peuvent contacter la SACPA.

Il rappelle qu'une nouvelle session de « courir à Saint-Laure » aura lieu le dimanche 2 juillet, le rendez-vous est donné à 9h30 devant la Mairie.

Lydie TOTAIN fait part de sa participation au vernissage de l'exposition « Motif central » de Julien Colombier au musée MANDET à RIOM. Elle rappelle que l'exposition se déroule du 17 juin 2023 au 25 février 2024.

Elle rappelle que le Tennis Club de Saint-Laure et le VII des Bazets organisent la traditionnelle brocante le 23 juillet prochain au stade.

Hassan FENEYROL indique que les pompiers vont faire le tour prochainement des poteaux incendie de la commune afin de vérifier leur état.

Questions/remarques du public :

Marie BAILLY qui assistait à cette séance dans le public, demande si la commune est informée lorsqu'il y a des coupures d'électricité. Le Maire lui répond par la négative sauf en cas d'incident important qui entraîne une coupure sur la durée.

Ce Conseil a fait l'objet d'une retransmission en direct sur la page Facebook de la Commune de SAINT-LAURE. Aucune question n'a été posée en ligne.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h25.

Le Président de séance, Grégory VILLAFRANCA		Le Secrétaire de séance, Baptiste BARDET	
--	--	---	--